AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (25)ItemJean-Baptiste André Godin à Arthur Ballue, 4 décembre 1885

Jean-Baptiste André Godin à Arthur Ballue, 4 décembre 1885

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)
Collation2 p. (216r, 217v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Arthur Ballue, 4 décembre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51781

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction4 décembre 1885
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireBallue, Arthur (1835-1894)
Lieu de destination111, rue de la Pompe, Paris

Description

RésuméGodin se défend d'avoir voulu blesser Ballue dans son étude des ressources nouvelles dont aura besoin le gouvernement, même s'il a mentionné son nom à propos de la question des impôts : « Je n'ai en vue que la critique des moyens et non celle des personnes. »

Notes

- Le 30 novembre 1885, Arthur Ballue écrit à Godin pour protester contre l'interprétation faite de son projet de loi sur les impôts dans le journal *Le Devoir* et contre ce qu'il considère dans l'article comme diffamant à son égard (Guise, archives du Familistère, ARCH-FAM-2021-0-0505).
- L'étude à laquelle Godin fait référence est l'article « Ni impôts nouveaux, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base de ressources » paru dans *Le Devoir* du 22 novembre 1885, p. 722-724, dans lequel il critique vivement le projet de nouvel impôt défendu par Arthur Ballue (voir en ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/740/70/835/0/0, consulté le 6 novembre 2023).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Articles de périodiques

Œuvres citées« Ni impôts nouveaux, ni emprunts. L'hérédité de l'État dans les successions, base de ressources », *Le Devoir*, t. 9, n° 376, 22 novembre 1885, p. 722-724. [En ligne: https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/740/70/835/0/0, consulté le 6 novembre 2023]

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024